



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Espaces naturels

Question écrite n° 43034

#### Texte de la question

M. Marcel Roques appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les menaces qui pèsent sur le maintien des crédits disponibles dans le cadre du fonds de gestion de l'espace rural institué par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995. Cette dotation est très utile puisqu'elle contribue au financement de tout projet d'intérêt collectif concourant à l'entretien ou à la réhabilitation de l'espace rural. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser le devenir de cet outil performant en terme d'animation locale et de valorisation de l'espace rural.

#### Texte de la réponse

Dans le cadre de l'examen du budget du ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation par l'Assemblée nationale, l'intervention des députés a permis, par voie d'amendement, d'abonder le FGER à hauteur de 100 millions de francs. Par ailleurs, les crédits délégués en 1996 (483 MF) et encore non utilisés, feront l'objet d'un report sur 1997 pour un montant de l'ordre de 100 à 150 millions de francs. Dans ces conditions, le Fonds de gestion de l'espace rural disposera de ressources lui permettant de financer les actions les plus intéressantes. Le Fonds de gestion de l'espace rural constitue un outil efficace d'intervention en faveur des agriculteurs en vue de l'entretien et de la réhabilitation d'espaces ruraux. Mais, au-delà du prochain exercice, il est certain que, pour faciliter la conduite d'une politique à long terme dans ce domaine, nous devons réfléchir à une méthode qui lui permette de disposer de ressources plus stables.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Roques Marcel](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43034

**Rubrique :** Environnement

**Ministère interrogé :** agriculture, pêche et alimentation

**Ministère attributaire :** agriculture, pêche et alimentation

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 septembre 1996, page 4879

**Réponse publiée le :** 2 décembre 1996, page 6281